



ORGANISE LE CLASSEMENT DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

VOUS ÊTES

Un hôtel
Une résidence hôtelière
Une résidence de tourisme

VOUS SOUHAITEZ

Faire classer ou reclasser votre hébergement touristique

A VOTRE DISPOSITION

Bouches-du-Rhône Tourisme vous fournit :

Un mode d'emploi "classement".

Un pré-diagnostic.

Un référentiel de classement.

Des fiches d'information : bureaux de conseil, organismes de contrôle.

Des fiches-conseil qui vous permettent de gagner des points : comment accueillir la clientèle en situation de handicap, les éco-gestes dans l'hébergement touristique, voyager autrement.

Une fiche sur les aides financiers aux hébergements touristiques.

QUELS BÉNÉFICES ?

Un accompagnement personnalisé et gratuit.

Un gain de temps.

Une reconnaissance départementale d'une offre de qualité.

NOS ENGAGEMENTS

Sous 1 semaine un rendez-vous est fixé pour un premier entretien.

VOTRE ENGAGEMENT FINANCIER

Accompagnement gratuit.

VOTRE CONTACT

Mireille Tatay

Tél. : 04 91 13 84 13 – mtatay@myprovence.fr

